

Audio conférence avec le DDFIP 63 du 19/11/2020

Contexte :

Le département du Puy de Dôme est arrivé à un “plateau” de contaminations

Il convient encore et toujours de casser les chaînes de contact dans la propagation du virus, et de pratiquer les gestes barrières.

Propos du directeur:

Le niveau de télétravailleur n'est pas atteint à la DGFIP et le DG demande aux directeurs de vérifier le taux de télétravail. 50% des agents DGFIP doivent passer en télétravail.

Notre administration se doit d'être exemplaire et c'est pourquoi notre direction locale sera attentive quotidiennement aux taux d'utilisateurs en télétravail.

Pour la CFTC DGFIP, l'absence de matériel fourni aux agents est un facteur principal, expliquant que le taux n'est pas atteint...

Télétravail

Dans le cadre de l'enquête COVID-19 :

Taux de télétravailleurs dans le 63 : 20 % au 16/11 – 23 % au 18/11 -

taux d'utilisation du matériel “ télétravail” au 16/11 : 57% et taux d'équipement des personnels : 35%

103 agents sont télétravailleurs (équipement portables ou tini)

Nouvelle dotation de 30 ordinateurs portables, qui seront distribués aux agents recensés sur la liste, ainsi que distribution de téléphones portables aux agents en télétravail. mais on constate des problèmes logistiques (Notamment le transfert des appels à partir du standard du SIP de Thiers)

M. SISCO est bien conscient que le télétravail de 5 jours pose des contraintes pour les collègues et le chef de service : Pour ne pas se sentir isolé, l'agent sera en communication régulière avec son manager, qui devra s'employer à maintenir le contact en organisant le service et les réunions de travail en ce sens.

Il a été constaté également de la lenteur dans les applicatifs informatifs : Par ex., FIDJI et e-contact (Trop de flux qui provoque des lenteurs). L'information a été transmise à la DG et les problèmes ont été identifiés : On attend donc des améliorations.

En ce qui concerne le problème de lenteur pour le VPN15 des télétravailleurs, c'est lié à l'opérateur car il y a “ embouteillage” de données.

FSL : Suite aux informations médiatiques, les usagers s'impatientent de ne pas recevoir le FSL, donc on demande aux agents de faire preuve de patience et de pédagogie avec eux.

Une campagne d'information et de presse sera prévue avec l'appui de la CCI.

Depuis le 1er confinement, 15703 entreprises ont bénéficié du FSL, pour un montant de 54 Millions d'euros

La lutte contre la fraude appelle les services fiscaux 63 à être très vigilants et à se mobiliser pour identifier ces entreprises « malhonnêtes », et à procéder aux contrôles.

Budget participatif :

Les résultats du vote ont été publiés dans le E-FIP N°77 : <http://ulyse.dgfip/page/le-journal-e-fip>

Seize projets ont été conservés et ont été soumis à l'ensemble des agents du département, via un vote en ligne .

3 sont en cours de réalisation (le 4ème concernera un espace détente et convivialité dans les locaux de la DDFIP 63) :

- la réalisation d'un espace de déjeuner et de convivialité en extérieur au centre des Finances publiques de Thiers ;
- la rénovation des ambiances lumineuses au centre des Finances publiques d'Ambert ;
- la réalisation d'actions pour les personnels souhaitant se rendre à vélo sur leur lieu de travail est aussi à l'étude pour d'autres sites.

La division BIL finalise les contacts avec les entreprises pour une mise en œuvre opérationnelle des projets qui seraient sur le point de débiter .

Mouvement spécifique au 1/01/2021 suite NRP

La Direction convie les représentants du personnel le lundi 30/11/2020 pour une réunion informelle en visio-conférence.

*La **CFTC DGFIP 63** reste mobilisée à vos côtés. N'hésitez pas à nous contacter et faire remonter vos difficultés à cftc.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr*

Prenez soin de vous et de vos proches